



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
CS 10570 - 77 383 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
www.combs-la-ville.fr

2024

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **OUVRIER DES ESPACES VERTS (F/H)**

DIRECTION : SERVICES TECHNIQUES
SERVICE : ESPACES VERTS

I – DESCRIPTION DU POSTE

Mission principale

- L'ouvrier des espaces verts, sous la responsabilité de l'agent de maîtrise du service, participe à la création ou à l'entretien des espaces verts. Il peut recouvrir plusieurs activités dont la préparation des sols, la plantation de végétaux, l'entretien des jardins et des végétaux qui les composent, la conduite d'engins, l'élagage et le soin des arbres, le ramassage des déchets.

Placé sous la responsabilité de : Responsable des équipes Espaces verts

Niveau du poste dans l'organigramme : Directeur des Services Techniques -> Adjointe au Directeur des Services Techniques -> Chef de service Espaces Verts -> Agent de maîtrise des équipes Espaces Verts -> Adjoint Technique

Activités principales

- Assurer les travaux de plantation, de création et de production pour les espaces verts:
 - Interprétation des plans et documents d'exécution.
 - Préparation des sols: nettoyage, préparation du sol, terrassement, mise en forme du terrain et réalisation des tracés.
 - Travaux d'engazonnement.
 - Entretien des arbres et arbustes : planter, tailler, débroussailler, élaguer et abattre.
- Entretien des espaces verts :
 - Travaux de tonte, ramassage des feuilles, branchages, enlèvement de déchets, désherbage....
 - Conduite et utilisation des matériels d'entretien des espaces verts en respectant les règles de sécurité.
 - Entretien, nettoyer et réaliser le suivi du matériel à disposition.
 - Détecter les dysfonctionnements du matériel utilisé.
- Participation à la production florale : semis, dépotage, repotage.
- Participation aux visites guidées des équipements de production florale dans le cadre des journées portes ouvertes des serres municipales.
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements, matériels et produits dangereux.
- Arroser de façon manuelle ou automatique.

II – PROFIL DU POSTE

Connaissances théoriques et pratiques

Connaissance des principales espèces végétales utilisées en jardins et espaces verts.
Connaissance des maladies ou parasites qui s'y rattachent.
Connaissance des techniques d'élagage.
Connaissances de l'état sanitaire des végétaux, et repérage des adventices.

Détenteur du Permis B impérativement.
Aptitudes au CACES nacelle et mécalac.
Participation aux astreintes estivales et hivernales.

Savoir-faire

Utilisation du matériel des espaces verts.

Savoir-être

Travailler en équipe.
Travailler en extérieur.
Prendre des initiatives.

III – LES CONTRAINTES SPECIFIQUES DU POSTE

Présence exigée durant les périodes de préparation et de plantation des parterres floraux :

- pour les parterres d'été, du 1^{er} mai au 15 juin
- pour les parterres automne – hiver du 15 octobre au 15 novembre
- participation à l'arrosage des serres le week-end

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT (grade)

Agent de catégorie C – Filière des Adjoints techniques

V – CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES LOCAUX

Temps de travail : 37h30 hebdomadaires

RTT : 6.5 jours (à temps complet et pour une année pleine)

Congés : 32 jours (à temps complet et pour une année pleine)

Adhésion au CNAS

Restauration municipale du personnel

Véhicule : Non

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon nécessités (missions et conditions de travail).

Poste à pourvoir rapidement

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser
à l'attention de Monsieur le Maire
via le lien « ENVOYER VOTRE CANDIDATURE »**